

# Pour ou Contre : système VR Nikon de réduction des vibrations

Le système de réduction des vibrations Nikon VR est-il indispensable ou peut-on s'en passer ? Quel est l'intérêt de ce système avec les objectifs grand-angle ?

Vous me posez régulièrement la question et je vous fais la même réponse : je suis **POUR** le système VR quelle que soit l'optique considérée. Pourquoi ? Je vous donne mes différentes raisons ci-dessous dans le cadre de ce nouveau [POUR ou CONTRE](#).



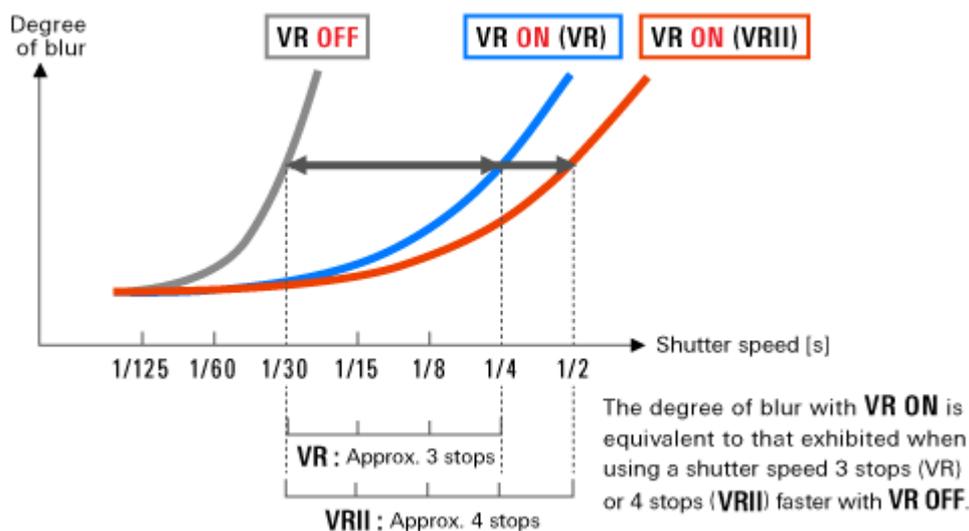
Recevez ma Lettre Photo quotidienne avec des conseils pour faire de meilleures photos :

[www.nikonpassion.com/newsletter](http://www.nikonpassion.com/newsletter)

Copyright 2004-2024 - Editions MELODI / Nikon Passion - Tous Droits Réservés

# 1- Le VR diminue le risque de flou de bougé

Le système VR - Réduction des vibrations - permet de réduire le risque de flou de bougé pour les vitesses les plus lentes ou les focales les plus longues.



*Le système Nikon VR II permet de gagner 4 stops (ou IL)*

Avec des capteurs de plus en plus riches en pixels, et des photos faites de plus en plus souvent en basse lumière c'est un avantage indéniable pour avoir des photos nettes.

## 2- Le VR Nikon est une stabilisation optique



**VR Lens Unit**

*L'unité Nikon VR intégrée aux objectifs*

La stabilisation d'image peut être mécanique ou électronique. La stabilisation mécanique peut être intégrée à l'optique (*c'est un groupe de lentilles qui se déplace*) ou au boîtier (*c'est le capteur qui se déplace*).

Le VR Nikon est intégré à l'optique, le principal avantage par rapport à la stabilisation dans le boîtier étant l'absence de bougé de l'image lors de la visée.

La stabilisation électronique (EIS) est issue du monde de la vidéo. La stabilisation optique est plus intéressante que la stabilisation électronique qui manipule le

signal électronique au lieu de l'image réelle.

### **3- Le VR tient compte de l'objectif**

Le système VR intégré à l'objectif est conçu pour tenir compte des particularités de chaque objectif. Etant intégré par construction, son niveau de performance est supérieur à ce que l'on peut espérer obtenir avec la stabilisation dans le boîtier (4 stops chez Nikon contre 1 à 2 stops pour les boîtiers).

### **4- Le VR est utile aussi en grand-angle**

Contrairement à ce que l'on peut penser, le VR est utile aussi sur un grand-angle car le risque de flou de bougé du au photographe est indépendant de la focale (*si vous tremblez ... vous tremblez à toutes les focales*).

Il est vrai cependant que le VR est plus utile avec les longues focales mais si vous avez tendance à bouger facilement ou à photographier dans des conditions instables, le VR vous rendra service aussi avec les plus courtes focales.

### **5- Le VR est fiable**

La technologie VR existe depuis 1994 chez Nikon (*Nikon Zoom 700VRQD*), elle est parfaitement fiable et n'a cessé d'évoluer depuis son apparition dans les optiques reflex en 2000 avec le Nikon AF VR Zoom Nikkor 80-400mm f/4.5-5.6D ED.



---

Désormais toutes les optiques Nikon disposent du système VR (à *quelques rares exceptions près comme pour le Nikon PC-E24mm f/3.5 ou les optiques pas encore mises à niveau*).

## **6- Le VR peut être désactivé**

Il y a certaines conditions pour lesquelles le VR n'est pas utile, voire même néfaste. Dans ce cas il suffit de le désactiver à l'aide du commutateur présent sur les optiques. Si vous n'appréciez ni le bruit ni le sentiment de saut d'image lorsque le VR se met en fonction, il vous suffit de le désactiver par défaut et de ne l'enclencher que quand vous en éprouvez vraiment le besoin.

## **7- Le VR est intégré dans de nombreuses optiques**

Que vous le vouliez ou non le VR est intégré dans la plupart des optiques récentes et les zooms en particulier, il est donc difficile de passer à côté. Ce n'est pas un critère très rationnel, mais tant qu'à faire d'investir dans une optique, autant choisir celle qui est équipée du VR.

## **A vous !**

Que pensez-vous du système Nikon VR ? Vous êtes Pour ou Contre ? Partagez votre avis et alimentez le débat !